

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	73 (1944)
Heft:	3
Rubrik:	Districts de la Gruyère et de la Veveyse : examens de fin de cours complémentaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à *M. l'abbé Pfulg*, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. Partie officielle : *Districts de la Gruyère et de la Veveyse. Examens de fin de cours complémentaires. — Communication concernant le programme des examens de renouvellement du brevet en 1944, section française.*
Partie non officielle : *Dimanche des malades. — Essai de concentration du programme par la méthode du centre d'intérêt. — Retraite de M. Jules Barbey, inspecteur. — M. Crausaz, inspecteur scolaire, à la retraite. — Société des institutrices. — † M. Edouard Carrel, instituteur.*

Partie officielle

Districts de la Gruyère et de la Veveyse Examens de fin de cours complémentaires

Châtel-St-Denis, mardi 11 avril, à 8 heures : Pour Châtel-St-Denis, Fruence, Prayoud, Remaufens et Vuarat.

Châtel-St-Denis, mardi 11 avril, à 13 heures 45 : Pour Attalens, Tatroz, Bossonnens, Granges, Le Crêt, Les Ecasseys, St-Martin et Le Jordil.

Semsales, mercredi 12 avril, à 7 heures 45 : Pour Semsales, Bouloz, Porsel, Pont, Fiaugères, Grattavache, Besencens, Progens et La Rougève.

Vaulruz, mercredi 12 avril, à 13 heures 45 : Pour Maules, Romanens, Rueyres, Sâles, Vaulruz et Vuadens.

Marsens, jeudi 13 avril, à 7 heures 30 : Pour Avry-devant-Pont, Pont-en-Ogoz, Gumeffens, Sorens, Vuippens, Marsens et Echarlens.

Bulle, jeudi 13 avril, à 14 heures : Pour jeunes gens de la ville.

Hauteville, vendredi 14 avril, à 7 heures 30 : Pour Pont-la-Ville, La Roche, Hauteville, Corbières, Villarvolard et Botterens.

Bulle, vendredi 14 avril, à 14 heures 15, Ecole primaire : Pour Riaz, Morlon, Le Pâquier, Gruyères et Enney.

Albeuve, samedi 15 avril, à 7 heures 30 : Pour Montbovon, Lessoc, Albeuve, Les Sciernes, Neirivue, Villars-sous-Mont et Grand-villard.

Charmey, lundi 17 avril, à 7 heures 45 : Pour Bellegarde-La Villette, Charmey, Cerniat-La Valsainte, Châtel-Crésuz.

La Tour-de-Trême, lundi 17 avril, à 14 heures : Pour Broc, La Tour-de-Trême et Estavannens.

Communication concernant le programme des examens de renouvellement du brevet en 1944, section française

Le 1^{er} septembre, nous avons annoncé comme 2^e œuvre littéraire à l'étude : « *Anthologie de Ramuz* », par Maurice Zermatten, édition Payot. Il y a lieu de rectifier comme suit : « *Morceaux choisis* » de C. F. Ramuz, recueillis et préfacés par Maurice Zermatten, éditions H. L. Mermod.

Afin d'obtenir de la librairie une réduction du prix de revient, les instituteurs et institutrices que cela intéresse sont invités à annoncer leur souscription à cet ouvrage au Bureau de la Direction, service de l'enseignement primaire et secondaire, jusqu'au 28 février prochain.

Partie non officielle

Dimanche des malades

Il devient de plus en plus populaire. En 1943, Monseigneur l'Evêque lui-même le recommandait dans la *Semaine catholique*. De fait, bien que durant toute l'année nous entourions les malades de notre affection, pourquoi néanmoins ne pas les choyer un dimanche tout particulièrement ? Encourageons les enfants à aller ce jour-là trouver, si cela est possible, un de leurs condisciples malade.

La maladie, une fois ou l'autre, entrera dans la vie de l'enfant. Il faut que l'école lui ait apporté les matériaux nécessaires pour résoudre ce problème, surtout lorsqu'il le frappera droit au cœur.

Dimanche des malades : occasion de nous rappeler le sens de la maladie ou plutôt de ce qui lui fait contraste : la santé.

Car si l'on lutte contre la maladie, c'est signe que la santé en soi est un bien.